

DECLARATION AU TITRE DE L'ARTICLE 223-16 DU REGLEMENT GENERAL DE L'AUTORITE DES MARCHES FINANCIERS

◀ COMMUNIQUÉ

Levallois-Perret, le 3 avril 2024.

Déclaration au titre de l'article 223-16 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers :

Date	Nombre d'actions composant le capital	Nombre de droits de vote BRUT	Nombre de droits de vote NET
31/03/2024	29 087 869	35 428 067	33 286 016

Recevez gratuitement toute l'information financière de Micropole par e-mail en vous inscrivant sur :
www.actusnews.com

A PROPOS DU GROUPE MICROPOLE | www.micropole.com

Groupe international de conseil spécialisé dans la transformation des entreprises par la Data, MICROPOLE accompagne ses clients par une approche globale : stratégie « data driven », Cloud Acceleration, Digital Business. Depuis les 14 agences, en Europe et en Chine, les 1200 #INNOVATIVE PEOPLE du Groupe apportent leurs expertises du conseil à la mise en œuvre, pour aider leurs clients à garder un temps d'avance et avoir un impact business positif par l'innovation Data.

MICROPOLE réalise 40% de son chiffre d'affaires à l'international et est coté sur le marché Euronext Growth.

CONTACTS

Nicolas Rebours

Micropole - Relations investisseurs
01 74 18 74 70
nrebours@micropole.com

CONTACTS MÉDIAS :

Brunswick – micropole@brunswickgroup.com
Hugues Boëton – 06 79 99 27 15
Christophe Menger – 07 52 63 00 89
Gabriel Jabès – 06 40 87 08 14

